COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 7 Janvier 1948





PARIS
ANCne IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL
1, RUE CASSETTE, 1

1948

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

Decret du 5 septembre 1946,
portant modification du Titre d'une association
reconnue d'utilité publique.

Par Décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal Officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753.)

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 7 Janvier 1948





PARIS

ANCne IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL

1, RUE CASSETTE, 1

1948

LISTE DES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE
au 1er Janvier 1948 [1]

MEMBRES RÉSIDANTS — 60

DATES de la nomination		MM. Noms et Adresses.
Mai	1923	Bouvet (M.), Dr Ph., 4, rue Thénard, Paris Ve.
Octobre	1923	Picon (M.), PFP, PH, Hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres, VIIe.
Décembre	1923	Bailly (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain, VIe.
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), Dr Ph., 26, rue Desrenaudes, XVIIe.
Avril	1925	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, VIe.
Juin	1925	Bagros (M.), Dr Ph., 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut (A.), Dr M., 43, rue du Colisée, VIIIe.
Janvier	1926	Aubry (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré (M.), PFP, PH, Hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XIIe.
Juin	1926	Rothéa (F.), PM, 6, rue Le-Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq (R.), Dr Sc., Dr Ph., 33, rue de Mantes, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	Coutière (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, XIVe.
Mai	1927	Launoy (L.), PFP, 17, rue de Lorraine, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1927	Martin (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Avril	1929	Liot (A.), Dr Ph., 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1929	Bruère (P.), PM, Dr Ph., 5, rue Boucicaut, XVe.
Avril	1930	Hazard (R.), PFM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis de Notre-Dame, IVe.
Octobre	1930	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, VIIe.
Avril	1931	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue La-Bruyère, IXe.
Mai	1931	Bedel (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Juillet	1931	Delange (R.), 129, quai d'Issy, à Issy-les-Moulineaux (Seine).
Novembre	1931	Delaby (R.), PFP, 22, boulevard Saint-Michel, VIe.
Mai	1932	Réaubourg (G.), Dr Ph., 29, rue Jouvenet, XVIe.
Octobre	1932	Leprince (M.), Dr Ph., 62, rue de la Tour, XVIe.
Mai	1933	Velluz (L.), Dr Sc., PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole, Ve.
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	Charonnat (R.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1934	Cuny (L.), Dr Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, VIIIe.
Mai	1935	Callelain (E.), Dr Sc., 43, rue Gauthey, XVIIe.

1. Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-Chimiste de la Marine ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M., Docteur en Médecine.

DATES de la nomination		Noms et Adresses. MM.
Octobre	1935	Choay (A.), Dr M., 6, rue de la Muette, XVIe.
Juillet	1936	Lenoir (H.), Dr Ph., 2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	Souèges (R.), Dr Sc., PA, 29 *ter*, rue Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1937	Bottu (H.), PEMP, 115, rue Notre-Dame-des-Champs, VIe.
Avril	1938	Debucquet, PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1939	Prevet (F.), Dr Sc., Dr Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, Xe.
Avril	1939	Lutz, PFP, 24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1940	Cheymol (J.), AFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, XXe.
Octobre	1940	Nepveux (F.), Dr Ph., Dr M., 14, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Avril	1941	Janot (M.-M.), PFP, 5, rue Michelet, VIe.
Juin	1941	Julien (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, VIe.
Mai	1942	Guillot (M.), PFP, PH, Hôpital Broussais, 96, rue Didot, XIVe.
Juillet	1942	Guerbet (A.), 99, boulevard Pereire, XVIIe.
Juin	1943	Schuster (G.), Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	Valette (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1944	Gérard (A.), Dr Ph., 77, boulevard de Grenelle, XVe.
Juillet	1944	Gautier (J.), MFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Novembre	1944	Aurousseau (L.), 2, avenue Trudaine, IXe.
Janvier	1945	Gesteau (P.), 1, rue Bosio, XVIe.
Avril	1945	Laurent-Gérard (P.), Dr M., Dr Sc., 2, rue Las-Cases, VIIe.
Juin	1945	Griffon (H.), Directeur Lab. Méd. Lég., 2, place Mazas, XIIe.
Juillet	1945	Vaille (Ch.), Dr Ph., Chef du Service Central de la Pharmacie, 45, rue Cardinet, XVIIe.
Novembre	1945	Courtois (J.), MFP, PH, Hôpital Ambroise-Paré, 12, rue Boileau, XVIe.
Janvier	1946	Jarrousse (J.), Dr Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail. Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	Paris (R.), PFP, 16, rue Paul-Appel, XIVe.
Novembre	1946	Joffard (R.), Dr Ph., 18, place d'Italie, XIIIe.
Mai	1947	Sarlory (A.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Juin	1947	Poulenc (P.), Dr Sc., 28, avenue d'Eylau, XVIe.
Octobre	1947	Finelle (M.), 7, rue Léon-Vaudoyer, VIIe.
Octobre	1947	Raoul (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.

MEMBRES HONORAIRES

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
—	—	
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, 4, avenue Daniel-Lesueur, VIIe.
1904	1931	Gaillard (L.), PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, 41, boulevard Raspail, VIIe.
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, IVe.
1905	1932	Goris (A.), PFP, PH, 2, rue Léon-Vaudoyer, VIIe.
1905	1932	Fourneau (E.), 26, rue Barbet-de-Jouy, VIIe.
1905	1932	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
1907	1933	Martin (H.), 4, avenue Friedland, VIIIe.
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, XVe.
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
1911	1937	Delépine (M.), PCF, PH, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Javillier (M.), PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, IXe.
1914	1939	Lebeau (P.), PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine-et-Oise).
1919	1944	Perrot (E.), PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
1919	1944	Lesure (A.), Dr Ph., 70, rue du Bac, VIIe.
1919	1944	Huerre (R.), Dr Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
1920	1945	Lantenois (M.), Dr Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1920	1945	Fabre (R.), PFP, PH, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, XVe.
1920	1945	Radais (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1921	1946	Buisson (A.), Dr Ph., 105, avenue Henri-Martin, XVIe.
1921	1946	Pénau (H.), Dr Sc., 116, boulevard Raspail, VIe.
1921	1946	Fleury (P.), PFP, PA, Hôpital Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, XIVe.
1922	1947	Laudat (M.), Dr Ph., 20, rue Daru, VIIIe.

MEMBRES ASSOCIÉS — 10

DATES de la nomination	MM.
1919	Lacroix (A.), membre de l'Institut, 23, rue Jean-Dolent, XIVe.
1929	Fosse (R.), membre de l'Institut, 61, rue Buffon, Ve.
1935	Bertrand (G.), membre de l'Institut, 61, boulevard des Invalides, VIIe.
1937	Dufraisse (C.), membre de l'Institut, 50, boulevard de l'Hôpital, XIIIe.
1947	Binet (L.), membre de l'Institut, 83, boulevard Saint-Germain, VIe.
1947	Bruneau (P.), 17, rue de Berri, VIIIe.
1947	Tréfouel (J.), membre de l'Institut, 28, rue du Docteur-Roux, XVe.
1947	Urbain (A.), membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, Ve.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM.

Angibeau (M.), DM, 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charentes-Maritime), 1945.

Arnal (F.), président CNOP, 1, square de Luynes, Paris (VIIe), 1946.

Astruc (A.), PFP, Montpellier (Hérault), 1903.

Balâtre (P.), PEMP, Lille (Nord), 1946.

Beauvisage, Dr Ph., 27, boul. de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.

Blanc (P.), AFM, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

Blanquet (Mme L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

Bonvalet (M.), prof suppléant à EMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.

Boob, Dr Ph., 109, rue Thiers, Le Havre (Seine-Inférieure), 1945.

Biais, DEMP, Dr Ph., Limoges (Haute-Vienne), 1931.

Bouillot (J.), PEMP, Reims (Marne), 1939.

Bourgeois, Dr Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.

Brachin (A.), Dr Ph., 11, rue Place-du-Marché, Joinville (Haute-Marne), 1906.

Bridon (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.

Brustier (V.), PEMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

Camboulives (P.), Dr Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1920.

MM.

Canals (E.), PFP, Montpellier (Hérault), 1928.

Caujolle (F.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.

Chambon (M.), PFMP, Lyon (Rhône), 1945.

Chapheau, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VIIe), 1937.

Chatron (M.), Dr Ph., 50, avenue de la République, Montluçon (Allier), 1946.

Chavaillon (M.), PEMP, Tours (Indre-et-Loire), 1947.

Chelle (L.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

Corbin (J.), PCM, 124, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe), 1946.

Cordier (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.

Cormier (M.), PEMP, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.

Costy (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.

Couillaud (J.), PM, Dr Ph., 196, boulevard Chave, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1946.

Cribier (J.), Dr Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.

Crouy (L.), Dr Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.

Danjou (Em.), PEMP, Dr Ph., 15, rue Grusse, Caen (Calvados), 1908.

Danzel (L.), Dr Ph., 7, rue Allée Marie-Laurent, Paris (XXe), 1945.

MM.

Dastugue (G.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

Denigès (G.), PFMP, 53, rue d'Alzon, Bordeaux (Gironde), 1895.

Desmoulière, Dr Ph., rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

Diacono (H. A.), Dr Ph., 6, rue d'Angleterre, Tunis (Tunisie), 1935.

Dolique (M.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

Douris (R.), PFP, 11, rue de la Glacière, Paris (XIIIe), 1947.

Duffau (R.), Dr Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.

Dupille (J.), Dr Ph., 18, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise), 1946.

Duquénois (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.

Fleury (E.), PEMP, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.

Fleury (G.), Dr Sc., Dr Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1925.

Fouchet (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.

François (Mlle M. Th.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.

Galimard (J.), Dr Ph., Dr M., 145, rue Yves-Le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

Gastard, Dr Ph., 1, rue de Châteaudun, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1925.

Gérard (C.), Dr Ph., 2, place du Change, Compiègne (Oise), 1945.

Girard (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.

Girardet (F.), AFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.

Giroux (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

Godfrin (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.

Golse (J.), PFMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

Guerbet (M.), PEMP, 46, rue Bouvreuil, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.

Guérithault (B.) PEMP, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.

Guillaume (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.

Guillon (J.), Dr Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.

Guimond (G.), Dr Ph., Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

Guyot (R.), rue Margaux, Bordeaux (Gironde), 1928.

Hamel (F.), Dr Ph., place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.

MM.

Husson (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.

Jacquemain (H.), PEMP, Besançon (Doubs), 1947.

Jaulmes (P.), PFP Montpellier (Hérault), 1947.

Kayser (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

Juillet (A.), PFP, Montpellier (Hérault), 1921.

Labat (J.-A.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

Lasausse (E.), PEMP, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.

Laurian (P.), Dr Ph., Compiègne (Oise), 1946.

Leclère (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.

Lespagnol (A.), PFMP, Lille (Nord), 1946.

Lestra (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.

Leulier (A.), PFMP, Lyon (Rhône), 1928.

Malméjac (F.), PM, Dr Ph., 17, boul. Charlemagne, Oran (Algérie), 1901.

Manceau (P.), PFMP, Lyon (Rhône), 1931.

Martin (L.), PEMP, 125, cours Berial, Grenoble (Isère), 1925.

Massy (R.), PM., Dr Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VIe), 1923.

Mengus (Ch.), 45, Faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.

Meunier (A.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

Monnet (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.

Montignie (E.), Dr Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.

More (L.), Dr Ph., 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.

Morel (A.), PFMP, Lyon (Rhône), 1927.

Mousseron (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault, 1947.

Paget (M.), PFMP, Dr Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.

Pauchard (Em.), Dr Ph., Bernay (Eure), 1939.

Pecker (H.), PM., Dr Ph., 28, rue Alard, Saint-Mandé (Seine), 1926.

Perdrigeat (A.), PCM, Aumagne (Charentes-Maritime), 1932.

Périer (C.), PM, 4, Allée Léon-Gambetta, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.

Piault (J.), Dr Ph., 91, rue Gambetta, Saint-Dizier (Hte-Marne), 1914.

Pinard (P.), 90, boul. Saint-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.

Pougnet (J.), Dr Ph., Beaulieu (Corrèze), 1935.

Quéré (H.), PCM, Hôpital Saint-Anne, Toulon (Var), 1946.

MM.

Quériault (H.), Dr Ph., place du 18-Octobrée, Châteaudun (E.-et-L.), 1908.

Quirin (G.), PEMP, Dr Ph., 56, rue Cérès, Reims (Marne), 1924.

Raquet (D.), PFMP, 114, rue de Solférino, Lille (Nord), 1919.

Revol (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.

Rimattei (F.), PFMP, 92, rue Reinard, Marseille (B.-du-R.), 1947.

Richard (F.), Juvigny-sous-Andaine (Orne), 1922.

Richard (G.), PFP, Nancy (M.-et-M.), 1947.

Robin (P.), Dr Sc., Tournus (S.-et-L.), 1921.

Roblin, PEMP, Poitiers (Vienne), 1928.

Roche (J.), PCF, place Marcellin-Berthelot, Paris (Ve), 1947.

Rodillon (G.), Dr Ph., Brinon-sur-Beuvron (Nièvre), 1921.

Rolland (F.), PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923.

Ronchèse (A.), Dr Ph., 31, avenue du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.

MM.

Roy (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

Saint-Sernin, PCM, Dr Ph., 32, avenue Charles-Floquet, Paris (VIIe), 1913.

Sartory (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.

De Saint-Stéban (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.

Sarthou (J.), PM, Dr M., 53, rue Montpensier, Pau (Basses-Pyrénées), 1908.

Simon (L.), Dr Ph., Chatou (S.-et-O.), 1945.

Suard (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.

Telle (F.), PEMP, Reims (Marne), 1945.

Tiollais (R.), PEMP, Rennes (I.-et-V.), 1945.

Vallée (C.), PFMP, Lille (Nord), 1903.

Verdon (E.), Dr Ph., Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.

Volmar (Y.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.

Voynnet (R.), Dr Ph., Lure (Hte-Saône), 1946.

Ydrac (F.), Dr Ph., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 60

MM.

Van Arkel (Mlle), professeur, Verspronckweg 123, Haarlem (Pays-Bas), 1947.

Aureli (Tommaso), Via Biaccio Pontelli 14, Rome (Italie), 1939.

Baggesgaard-Ramussen (H.), professeur de Chimie à l'Ecole de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.

Béguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.

Berry (A.), doyen du Collège of the Pharmaceutical Society de l'Université, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1947.

Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Berne (Suisse), 1931.

Castillo (A.), professeur à l'Institut de Pharmacie, rue de Van Even, Louvain (Belgique), 1947.

Chalmeta (Alberto), professeur à la Faculté de Pharmacie de Madrid, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), Madrid (Espagne), 1935.

Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Cirrientès 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.

Deleanu, professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.

Emmanuel (E.), professeur de Chimie Pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.

Da Faria (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

Faurholt (C.), professeur, Universitetsparken 2, Copenhague (Danemark), 1947.

Fontoura (C.), Laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1937.

Fernandez (O.), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid (Espagne), 1931.

Forrester (G. P.), 17, Uphill Road, Millhill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.

Garnier (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.

Herlant (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.

Host-Madsen, Vesterbro Apotheke, Copenhague V, (Danemark), 1937.

Houssay (B.), professeur Institut de Biologia et Medicina experimentale, Prix Nobel, Costa-Rica 4185, Buenos-Aires (Argentine), 1948.

MM.

Van Italie (L.), Amerongen (Pays-Bas), 1901.
Jermstad (Axel), D[r] Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, Blindern, Oslo (Norvège).
Jonesco-Matiu (A.), PM, Bucarest (Roumanie), 1925.
Khouri, D[r] Ph., 1, rue Fouad-I[er], Alexandrie (Egypte), 1900.
Kuhn (C.), 153, avenue de Chapultapec, Mexico (Mexique), 1939.
Laurence, PFP, Montréal (Canada), 1939.
Linnel (N. H.), professeur au Collège de la Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury, square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.
Linneu Prestès, recteur de l'Université de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
Linstead (H. N.), D[r] Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1929.
Lys (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
Magnin (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos-Aires (République Argentine), 1914.
Maldonado (A.), D[r] Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie de Lima (Pérou), 1935.
Maricq (L.), professeur à l'Institut de l'Université de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
Meoli (G.), Avenida de Mayo 1102, Buenos-Aires (République Argentine), 1924.
Mingoya (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue Sao Luis 161, Sao-Paulo (Brésil), 1947.
De Myttenaere (F.), 23, rue de l'Industrie, Hal (Belgique), 1923.
Netto (José Barreto Tobias), Rue Humberto de Campos, 12, Bairo da Graça, Bahia (Brésil), 1927.
Ohlsson (E.), professeur à l'Institut Pharmaceutique royal de Stockholm (Suède), 1935.
Van Os, professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
Paigen (W.), D[r] Ph., Luxembourg, 1939.
Potjewijd (D[r] T.), Boerhaavelaan N° 37, Leyde (Pays-Bas), 1937.
Powers (L.), D[r] P., président du Formulaire national, 2215 Constitution avenue, Washington (U.S.A.), 1947).
Putzeys (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Vanden Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.
Reimers (M. N.), D[r] Ph., Love Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
Ruyssen (R.), doyen de la Faculté de Médecine, 12, Saint-Janvest, Gand (Belgique), 1947.
Sanchez (J. A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cabrera 3156, Buenos-Aires (République Argentine), 1935.
Schoofs (M.), professeur à l'Université de Liège (Belgique), 1931.
Seabra (P.), Laboratoire produits pharmaceutiques, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931. (Brésil), 1931.
Stainer (C.), doyen de l'Institut Gilk'net, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1947.
Tomicek (O.), professeur à l'Université Charles, 1, Chem. Ustov, Prague (Tchécoslovaquie), 1947.
Vintilesco (J.), professeur à l'Université de Bucarest (Roumanie), 1913).
Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège (Belgique), 1931.
Wallice (T.)., docteur ès sciences, 78, Essex Road Islington, Londres N. (Grande-Bretagne), 1947.
Wasicky (R.), professeur à l'Université, Docteur Honoris causa de l'Université de Paris, 600, rue Maranhao, Sao-Paulo (Brésil), 1935.
Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
Weitzel, membre de la Commission de la Pharmacie Suisse, Lausanne (Suisse).
Wuytz, professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

DEPUIS 1803

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henri.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	»	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	Robiquet.	Moringlane.
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guilbourt.	»	Martin.
1828	Boudet, neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Serullas.	Dublanc, jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry, fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevalier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	Martin.
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat, père.	»	»
1845	Frémy, père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866	Réveil.	De 1899 à 1900	Sonnié-Morot.
De 1866 à 1875	Baudrimont.	De 1901 à 1919	Guinochet.
De 1876 à 1890	F. Würtz.	De 1920 à 1945	Bourdier.
De 1891 à 1899	Schmidt.	Depuis 1945	Janot.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	Soubeiran.	Tassart.
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet, fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet, père.	»	»
1853	Bouchardat, père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot, fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeufféle, père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet, fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet, père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet. Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Paul-E. Thibault.	»	»
1888	Delpech.	Schmidt.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Grimbert.	»	»
1890	F. Vigier.	Bourquelot.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal,	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	Planchon.	Leroy.
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinois.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Paul-E. Thibault.	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1913	Moureu.	Dumesnil.	Bourquelot.	Vaudin.
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefebvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	R. Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Pénau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	C. Lefevre.	Bouvet.	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault.	»
1932	Cordier.	O. Bailly.	»	»
1933	Sommelet.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. Martin.	Weitz.	»	»
1935	Tiffeneau.	Bagros.	»	»
1936	Radais.	Mascré.	»	»
1937	Bourdier.	Aubry.	»	»
1938	Leroux.	Rothéa.	»	»
1939	Bernier.	F. Martin.	»	»
1940	E. André.	R. Lecoq.	»	F. Martin.
1941	Lesure.	Bruère.	»	»
1942	Javillier.	A. Choay.	»	Lesure.
1943	Lantenois.	Lormand.	»	»
1944	Lebeau.	Cuny.	»	»
1945	Buisson.	Bedel.	»	»
1946	Damiens.	Lenoir.	»	»
1947	Pénau.	Courtois.	R. Fabre.	»

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1948

Président	MM. P. FLEURY.
Vice-Président	M. LAUDAT.
Secrétaire général.	R. FABRE.
Trésorier.	M. BOUVET.
Archiviste	M. JANOT.
Secrétaire annuel.	J. JARROUSSE.

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

du 7 Janvier 1948.

Compte-rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1947,

par M. J. COURTOIS, *Secrétaire annuel.*

Je suis particulièrement sensible au fait d'avoir obtenu votre confiance pour rapporter devant vous l'ensemble des travaux de l'Académie pendant sa première année d'activité. Une coutume particulièrement respectable veut que le rapporteur commence par évoquer la mémoire de nos collègues disparus au cours de l'année écoulée.

Dès le mois de janvier nous avions à déplorer le décès de Henri LEROUX, ancien Président de la Société de Pharmacie, pharmacien honoraire des Hôpitaux de Paris. Aussi longtemps que sa santé le lui permit, Henri LEROUX fut un habitué de nos réunions. Il prit une part notable à l'activité de la Société de Pharmacie comme peuvent en témoigner les diverses notes qu'il présenta devant vous. Il avait donné une grande extension au laboratoire de sa Pharmacie de l'Hôpital Saint-Louis ; c'est là qu'il effectua des recherches d'un vif intérêt sur l'application de techniques physiques à l'examen de liquides biologiques, sur diverses intoxications provoquées par des pommades ou produits de beauté divers, sur les excipients pour pommades.

Par ailleurs H. LEROUX était un chimiste organicien distingué, et dans ce domaine, il réalisa un ensemble de travaux du plus haut intérêt théorique et pratique.

Son aménité naturelle, la rectitude de son jugement ont fait douloureusement ressentir sa perte à tous ceux qui, ayant eu le

bonheur de l'approcher, lui avaient immédiatement accordé leur estime.

Le Doyen honoraire Paul Guérin s'est éteint au printemps ; il avait été élu en 1910 Membre résidant ; ses travaux de botanique faisaient autorité. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme intègre et bienveillant.

D'autres noms sont malheureusement à joindre à cette liste : ceux de M. C. Lefebvre, Membre résidant ; de MM. Dupain, Guillaume, Hébert, Legeay, Malbot, Malmanche et Thumann, Membres correspondants nationaux ; de MM. Dominguez, Van den Wielen et Rising, Membres correspondants étrangers.

La force d'une institution réside dans sa stabilité, dont l'une des manifestations est la capacité de rajeunissement. A ce point de vue l'année écoulée permet d'augurer favorablement de l'avenir de notre Académie.

Nous avons enregistré un nombre de candidatures très supérieur à la moyenne des années précédentes ; cet empressement montre l'intérêt que portent nos confrères aux travaux scientifiques de l'Académie.

Dès cette année nous avons pu appeler quelques-uns de ces candidats à prendre place à nos côtés.

Nous nous sommes félicités de l'élection à une place de Membre résidant du Professeur Sartory, ancien Doyen de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, qui était déjà Membre correspondant national. Dès sa nomination nous avons eu recours à son expérience autorisée dans la Commission d'études des dossiers des candidats à la Direction d'un laboratoire d'analyses médicales.

Nous avons également eu le plaisir de voir prendre place dans nos rang MM. Y. Raoul, Professeur sans chaire, bien connu par ses travaux de vitaminologie, le général Fixelle, qui, après de brillants services aux colonies, occupe maintenant un poste sédentaire élevé à Paris, où il a été des plus utiles à notre profession, et M. P. Poulenc qui retrouve le siège laissé vacant par la disparition de notre collègue Camille Poulenc. D'autre part, nous avons maintenu une tradition chère à l'ancienne Société de Pharmacie en appelant comme Membres associés diverses personnalités scientifiques ou professionnelles éminentes : MM. Binet, Tréfouel, Urbain et Bruneau.

Après les dures années de guerre, notre Compagnie a pu enfin attribuer à de distingués confrères toutes les places vacantes de Membres correspondants nationaux. C'est ainsi que nous avons été heureux d'élire en cette qualité : Mme Blanquet, MM. Bonvalet, Chavaillon, Caujolle, Costy, Dastugue, Dolique, Douris, Fouchet, Giroux, Guerbet, Husson, Jacquemain, Jaulmes, Kayser, Lestra,

Meunier, Monnet, Mousseron, Rimattei, Richard, Roche et R. Sartory.

La reprise de relations cordiales et régulières avec nos confrères étrangers nous a permis de nommer comme Membres correspondants étrangers : Mlle Van Arkel, MM. Berry, Castille, Da Faria, Faurholt, Garnier, Linnel, Linneu Prestes, Lys, Malhado, Mingoya, Maricq, Powers, Putzeys, Ruyssen, Stainier, Tomicek, Wallice.

Tout honneur dont un de ses membres est bénéficiaire rejaillit sur l'Académie toute entière. Notre nouveau Secrétaire général R. Fabre, qui a été appelé par vos suffrages à succéder au Professeur J. Bougault, ancien Secrétaire général, a rempli une mission particulièrement importante en Amérique du Sud. Il y fut le représentant éminent de notre profession et de la science française. Au cours d'un exposé que vous avez écouté avec le plus profond intérêt, il a dressé le bilan de sa mission ; par une inlassable activité, sans égard pour sa santé, M. R. Fabre a pu affermir et accroître le prestige de la France dans l'Amérique latine. Nous avons été particulièrement heureux d'applaudir à sa promotion au grade d'Officier de la Légion d'honneur et à son élection comme Membre correspondant de la Société médicale des Hôpitaux de Paris, il est d'ailleurs le premier pharmacien appelé à cet honneur.

M. Lenoir a été nommé Officier de la Légion d'honneur.

Dans l'Ordre de la Santé Publique, M. Javillier a été élevé à la dignité de Commandeur, M. J. Bougault à celle d'Officier. MM. Cuny, Griffon, Joffard, Lantenois, Saint Sernin à celle de Chevalier. M. Suard, Membre correspondant, a été décoré de la Médaille de la Résistance avec rosette et M. P. Bruère s'est vu attribuer la Médaille d'Or de la Société d'encouragement au bien. M. R. Lecoq a reçu le prix Montyon de l'Académie des Sciences. Un certain nombre de nos Membres ont reçu des prix de l'Académie de Médecine : M. Valette le prix Demarle, M. Bruère le prix Clarens, M. Raoul le prix Jansen, M. Manceau le prix Cailleret et M. Caujolle le prix Desporte. M. Vaille a été nommé Inspecteur général de la Santé Publique et M. J. Courtois Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie.

Au cours de sa première année d'existence l'Académie de Pharmacie a commencé d'exercer un rôle prédominant sur le plan professionnel. Ce rôle elle le doit à son prestige moral et scientifique, c'est pourquoi les Pouvoirs publics n'ont pas hésité à la consulter plus ou moins directement à diverses deprises.

Le Ministère de la Santé Publique nous a communiqué les dossiers présentés par les postulants à la direction d'un laboratoire d'analyses médicales, ceci lorsque ces postulants ne possèdent pas l'un des deux diplômes de Docteur en Médecine ou de Pharmacien. Vous

avez désigné un certain nombre de vos membres biologistes ou biochimistes pour examiner ces dossiers sous la présidence de M. P. Fleury.

En Comité secret nous avons formulé des avis motivés sur ces demandes et le Ministère a pris en considération notre point de vue.

Nous avons également formulé divers vœux au sujet de la bonne organisation et la moralisation de la profession pharmaceutique ; ces vœux ont retenu l'attention des Pouvoirs publics.

S'il est possible de qualifier de relations intérieures les contacts avec les divers organismes professionnels, il convient aussi de faire état des relations extérieures.

Notre Académie a été représentée à diverses manifestations scientifiques : Congrès international de Chimie de Londres, Congrès de l'Association française de l'Avancement des Sciences à Biarritz.

Sur l'invitation de l'Académie d'Agriculture, notre Président H. Pénau, entouré de quelques-uns de nos collègues, a assisté à la cérémonie du Centenaire de l'Académie d'Agriculture. A cette occasion M. Pénau a présenté une adresse de sympathie au nom de l'Académie de Pharmacie.

L'Académie de Médecine nous a également invités à l'une de ses séances solennelles et nous y avons été représentés par une délégation de notre Bureau.

En sus de cette activité générale qui prend un caractère de plus en plus officiel, une partie importante de chacune de nos séances a été consacrée à notre activité purement scientifique. Si l'on se reporte aux comptes rendus des travaux des précédentes années, il est aisé de constater que le nombre et la qualité des communications présentées devant vous en 1947 marquent une progression régulière et continue.

La pharmacodynamie occupe une part de plus en plus importante dans notre activité scientifique. Il n'est donc pas étonnant que de récents décrets en aient introduit l'enseignement dans nos Facultés, en particulier dans le Certificat d'Etudes supérieures de pharmacotechnie et de pharmacodynamie qui vient d'être institué à la Faculté de Pharmacie.

M. Fabre vous a exposé les recherches qu'il a effectuées avec Mlle M.-T. Régnier et E. Grasset sur l'importance relative des voies sanguine et lymphatique pour l'absorption des substances médicamenteuses et toxiques. Ces auteurs ont pu observer qu'il y a prééminence de l'absorption sanguine sur l'absorption lymphatique lorsque le sulfanilamide est administré par voie stomacale ; l'inverse s'observe dans le cas de l'absorption rectale. La fixation du salicylate dans les organes est moins notable si on associe son sel de sodium au bicarbonate de sodium.

Poursuivant un bel ensemble de recherches sur la pénétration cutanée des médicaments, M. G. Valette vous a entretenus avec R. Cavier de la pénétration de la désoxycorticostérone et avec R. César de celle du salicylate de sodium.

M. Chanonnat a cherché à préciser la protidotropie des anesthésiques locaux. Après avoir proposé de déterminer l'activité des anesthésiques volatils d'après leur toxicité à l'état gazeux sur les insectes, il a également préconisé l'emploi d'un Insecte survivant dans l'eau pour évaluer la toxicité des solutions aqueuses de médicaments.

MM. A. et H. Choay ont montré que la polyvinylpyrrolidone prolongeait nettement l'action hypoglycémiante de l'insuline. Par contre, M. J. Galimand a constaté que la polyvinylpyrrolidone ne prolonge que faiblement l'action du salicylate.

M. Launoy a étudié la chimio-prévention par voie buccale de l'infection expérimentale à *T. gambiense.*

M. R. Truhaut a signalé que le cholestérol pur irradié aux rayons X ne possède pas d'action cancérigène. Par contre, l'irradiation du cholestérol impur ou des stérols du foie des animaux cancéreux fait apparaître une activité cancérigène.

M. Seabra vous a communiqué des recherches sur la fixation de la quinine dans les états d'alcalose et d'acidose.

M. Quevauviller a étudié la pharmacodynamie des dérivés hydrogénés et bromés de la papavérine.

MM. Valette et Cavier ont signalé que l'émodine, purgatif anthraquinonique, se comportait comme un parasympathicomimétique.

De tout temps les recherches de Chimie Végétale ont retenu votre attention. Si, au début de ce siècle, elles étaient principalement consacrées aux hétérosides elles s'étendent maintenant sur un domaine plus vaste.

M. Lagance a présenté une revue sur les hormones végétales.

M. Duquénois a montré que *Digitalis ferruginea*, qui croît dans le Proche-Orient, se rapproche plus par sa composition de la Digitale pourprée que de la Digitale laineuse. M. Duquénois s'est également préoccupé de la normalisation des drogues végétales par la détermination des indices d'oxalate et de leur teneur en silice et cellulose.

M. Paris et M[me] Moyse-Mignon ont entrepris une étude approfondie des espèces du genre *Fagaria ;* ils ont pu en extraire divers alcaloïdes, les uns nouveaux, d'autres identifiés à des alcaloïdes présents dans des plantes différentes. Certains *Fagaria* renferment également des substances insecticides ou des produits ichtyotoxiques.

M[lle] Beauquesne a isolé un nouvel hétéroside flavonique de *Swartzia Madagascariensis.* Cet oside fournit par hydrolyse une molécule de glucose et deux molécules de rhamnose.

Comme de coutume, diverses communications ont eu pour objet des problèmes de Pharmacie galénique. M. J. Grégoire a proposé une formule pratique de pommade à la pénicilline.

M. Sabon a mis au point une technique de dosage de l'iode du sirop iodotannique.

MM. Charonnat et Morin ont insisté sur la nécessité de procéder lentement aux injections intraveineuses des solutions de sulfate cuivrique.

M. Malangeau a décrit une technique permettant d'apprécier les caractères physiques des excipients pour suppositoires.

La question des antibiotiques est un sujet de toute actualité. M. Leprestre a présenté une mise au point sur la Streptomycine. M[lle] Benoist a fixé les conditions optima à réaliser pour titrer microbiologiquement la pénicilline. Enfin M. Charonnat vous a fait part d'observations d'un intérêt incontestable sur la conservation des pénicillines commerciales.

L'active impulsion de notre nouveau Secrétaire général a provoqué la publication de travaux de toxicologie nombreux et variés.

MM. Valette et Cavien ont signalé une intoxication par une encre à marquer le linge à base d'aniline.

MM. Chéramy et Bruyet ont observé un cas d'intoxication par une lotion capillaire à base de nitrobenzène.

MM. Sabon, Monnet et Gnignon se sont préoccupés des intoxications provoquées par emploi de récipients cadmiés. MM. Brustier, Bourbon et Vignes ont étudié la localisation de l'arsenic dans les cheveux en rapport avec l'arseniémie.

MM. H. Griffon et R. Le Bneton ont montré l'intérêt du dosage de l'oxyde de carbone dans les tissus lorsque le toxicologue ne peut obtenir un prélèvement sanguin suffisant.

M. Berrod a proposé une technique pratique du dosage de l'oxyde de carbone dans le sang. M[lle] de Balazy a mis au point une technique de dosage du trichloréthylène dans l'air et les produits biologiques et M. J. Grégoire a présenté un appareil de détection des gaz de combat.

Les communications ayant trait à la Chimie ne le cèdent pas en importance à celles consacrées aux autres branches des sciences pharmaceutiques.

MM. Bougault, Cattelain et Chabrier vous ont exposé leurs recherches sur les semi-carbazones et ont observé des cyclisations nouvelles. MM. Cattelain et Chabrien ont étudié une transformation inattendue de la semi-carbazone de l'acide benzoylpyruvique.

M. Bougault et M[lle] Pinguet ont mis au point une technique de dosage des acides unis à des bases faibes. Le titrage est effectué en solution alcoolique en présence de phtaléine.

Dans le domaine de la Pharmacie chimique M. P. Bouvet a décrit une technique de dosage de l'or et du rhodium dans les électrosols médicamenteux.

M. Fleury et Mlle Jolly ont précisé la constitution des chloraloses par l'emploi d'un oxydant d'action très sélective : l'acide periodique.

MM. Janot, Goutarel et Debay ont présenté une note sur l'inhibition des réactions de précipitation des alcaloïdes en présence de substances tensio-actives.

MM. Bernier et Gihr ont mis en évidence les caractères différentiels de l'ésérine et de la génésérine.

MM. Charonnat et Ormancey ont étudié l'influence du degré alcoolique sur l'adsorption et l'élution des alcaloïdes.

En Chimie alimentaire deux notes vous ont été communiquées : l'une de M. Kiger sur l'influence de la cuisson du pain d'épices sur sa teneur en oses libres et particulièrement en fructose ; l'autre de M. Finelle sur différents produits du Cambodge : huile de poissons, Manioc, lait des vaches indigènes, sucre de Palmier.

Les communications de biochimie ont eu trait soit à l'étude des protéines, soit à celle des enzymes.

MM. J. Roche, Michel et Lafon ont mis au point une technique de dosage de la thyroxine dans les protéines artificiellement iodées.

M. Deschiens a étudié l'action de l'iode sur l'hémoglobine.

MM. Schuster et Aufauvre ont communiqué les résultats d'analyses de protéolysats où ils ont procédé au dosage des diverses formes de l'azote et d'un certain nombre d'amino-acides.

Dans le domaine de l'enzymologie, MM. Truhaut et Vincent ont observé que le D.D.T. n'exerçait pas d'inhibition *in vitro* sur la cholinestérase sérique, enzyme excessivement sensible à l'action des effecteurs.

M. Lachaux a décrit une technique d'extraction de l'uricase hépatique.

MM. Hérissey et P. Fleury ont réussi à synthétiser le β-méthyl d. glucoside par action de la poudre fermentaire d'*Aspergillus* sur une solution méthylique de glucose. Ces essais présentent un net intérêt théorique car le liquide de macération d'*Aspergillus*, quoique renfermant une β-glucosidase très active, ne peut catalyser cette biosynthèse.

M. J. Courtois vous a résumé ses recherches sur la phytase, enzyme mal connu qui joue un rôle important en hygiène alimentaire.

Diverses questions de déontologie et de législation professionnelle ont également été envisagées devant vous. MM. Bruère et Martin ont attiré votre attention sur l'étiquetage des préparations d'aérosols et des solutés injectables.

M. NATHAN vous a entretenu du trafic des stupéfiants, M. PREVET de la loi sur les spécialités pharmaceutiques et M. DESBORDES du rôle du laboratoire d'analyses médicales dans l'organisation de la lutte antivénérienne. Ces divers problèmes ont toujours attiré votre attention et vous ont amenés à émettre divers vœux pris en considération par les pouvoirs publics.

De nombreux ouvrages vous ont également été présentés, un bon nombre rédigés par des Membres de l'Académie, spécialistes indiscutés des sujets traités. C'est ainsi que M. P. LEBEAU vous a présenté la nouvelle édition de son *Précis de Pharmacie chimique* et M. LAUNOY celle de ses *Eléments de physiologie humaine*.

Nos archives se sont enrichis des nouveaux livres de M. E. ANDRÉ sur les *Corps gras*, de MM. LECOQ et BRUEL sur l'*Homme et l'Alcool*, de MM. FABRE et BROCQ-ROUSSEU sur les *Toxines végétales*, de M. E. PERROT sur la *Culture des Plantes médicinales*, de M. R. FABRE sur le *Pharmacien Français* et de MM. P. FLEURY et P. BALATRE sur les *Inositols*.

MM. VAILLE et PENCIOLELLI vous ont présenté leur *Manuel pratique de Législation Pharmaceutique* et M. BEDEL le *Code de Déontologie*.

Il est sans doute utile de signaler que cette année les résumés des procès-verbaux de nos séances ont été publiés régulièrement dans divers périodiques médicaux. Comme par le passé, les textes des communications paraissent dans les *Annales Pharmaceutiques* ; vous avez d'ailleurs pris plusieurs décisions heureuses pour faciliter la publication régulière et la diffusion des *Annales* qui représentent notre Organe officiel.

Tel est, mes chers Collègues, le bilan de notre activité au cours de l'année écoulée ; ce compte rendu fait suite à ceux des 127 secrétaires annuels de la Société de Pharmacie de Paris dont je suis fier d'être le successeur. Je crois que vous serez d'accord avec moi pour considérer que la jeune Académie s'est engagée sans hésiter dans la voie que lui avait tracé la Société de Pharmacie.

Mais avant d'abandonner mes fonctions temporaires, qu'il me soit permis d'exprimer mes remerciements à tous les Membres du Bureau qui se sont efforcés de faciliter ma tâche. A notre distingué Président, M. H. PÉNAU, à mon Maître P. FLEURY, vice-Président, à mon ami M. M. JANOT, Archiviste, à M. LESURE, que ses obligations obligent à abandonner le poste de Trésorier où votre confiance l'a maintenu tant d'années. Il m'est agréable de présenter l'expression de mon attachement respectueux à notre dévoué Secrétaire Général qui a bien voulu me faire profiter de sa très grande expérience du Secrétariat des Sociétés scientifiques ; ses conseils autorisés m'ont été particulièrement précieux pour tenter de mener à bien la tâche de Secrétaire annuel.

Je terminerai, Messieurs, en vous remerciant de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant le premier poste de Secrétaire annuel de l'Académie, honneur dont je ressens autant le prix que celui d'avoir été l'un des derniers membres élus de la Société de Pharmacie, Société au grand prestige dont notre Académie s'est révélée la digne continuatrice au cours de sa première année d'activité.

Allocution de M. H. Pénau,

Président sortant.

Mes chers Collègues,

Je puis me présenter devant vous la tête haute et la main légère, car mon allocution terminale sera brève. Je rentre à peine d'une mission aux Etats-Unis et j'ai trouvé à mon retour un courrier important ; il m'a fallu rédiger des rapports assez fournis. Je n'ai donc pas eu le loisir de vous exprimer ma sympathie et de vous faire mes adieux avec toute l'ampleur que mon cœur, peut-être, l'eût souhaité.

Tout d'abord, je tiens à remercier notre Secrétaire général, le Professeur Fabre qui assure avec la maîtrise que vous connaissez la pérénité de notre compagnie, jeune et vieille tout à la fois ; vieille compagnie à cause de ses traditions et de sa voie si bien tracée dans les domaines scientifiques et professionnels. Nous venons d'en prendre plus profondément conscience en écoutant le rapport documenté de M. Courtois, notre collègue, qui vous a rappelé avec précision, l'ampleur, l'intérêt et la variété de nos travaux. Qu'il en soit loué ! ces travaux semble-t-il n'ont jamais été plus nombreux et ont gardé cette qualité qui confère à notre profession une aristocratique grandeur.

Comme vous le savez, nous avons eu l'honneur cette année de recevoir des correspondants étrangers de la Fédération Internationale Pharmaceutique. Sans doute ont-ils éprouvé de la joie à être des nôtres, mais, faute de crédits, il a été impossible à l'Académie de les accueillir avec toute la pompe désirable ; cependant, grâce à l'ingéniosité et au dévouement de notre ami Fabre, l'honneur a été sauf. Je sais que cette question a déjà fait couler pas mal d'encre et déchaîné quelques tempêtes verbales ; je suis moi-même trop dépouillé pour vous laisser supposer que des crédits ultérieurs seraient uniquement employés à financer des festins de Lucullus ; il n'en reste pas moins qu'un budget plus large serait indispensable : l'Académie pourrait alors mettre à la disposition de son Secrétaire général, le

personnel nécessaire pour répondre aux lettres les plus importantes et préparer à l'aide des Commissions académiques les rapports ou documents statistiques indispensables pour appuyer nos vœux auprès des ministères compétents, ceci pour le plus grand bien de notre Pays et de la Santé Publique. Il faut donc assurer au Président, au Secrétaire général de l'Académie, à son Bureau, à ses Commissions, la possibilité matérielle de choisir, le cas échéant, un collaborateur approprié, temporaire peut-être, mais capable de réunir la documentation nécessaire pour l'étude d'un problème déterminé. Je voudrais appuyer ce vœu sur un exemple concret.

Lors de mes dernières vacances à Concarneau, il m'a été donné, dans un raccourci de temps et d'espace, d'assister à une petite scène qui illustre l'un des aspects du drame français. En face de la halle aux poissons, l'on déchargeait un chalutier: le Capitaine bavardait avec son Second et lui disait : « Ce n'est pas de la bien belle marchandise que nous allons offrir aux consommateurs ». Le soleil d'août était chaud, nous nous en souvenons tous et les caisses de poissons y demeuraient exposées avant leur transport à la halle de triage où l'on procédait à une sélection par espèce et par grosseur. A ce travail étaient affectés des femmes et des hommes. Si les femmes faisaient le triage correctement, les deux hommes que j'ai vus à l'œuvre apportaient à leur tâche la plus évidente mauvaise volonté ; ils allaient deux fois moins vite que leurs collègues en jupon ; si le poisson dégringolait sur le sol, ils se gardaient bien de le ramasser. Comme je contemplais ces ouvriers, j'entendis derrière moi deux paysans qui s'échauffaient : « Si ces S... s'imaginent qu'on va travailler pour eux, ils peuvent se « l'accrocher ». Avaient-ils tout à fait tort ? — Votre censure académique laissera-t-elle passer ce langage de poissarde ; je m'en excuse, mais M. Sartre nous a habitués à de tels écarts que je me risque à ces incartades.

Ainsi donc, le poisson n'était pas de bonne qualité au départ ; le triage trop long faute d'outillage moderne laissait le champ libre aux fermentations. A l'arrivée dans les grands centres urbains, l'aliment ne pouvait avoir qu'une odeur désagréable et renfermer ces produits de décarboxylation des acides aminés générateurs d'accidents histaminiques. Equipements défectueux, travailleurs inconscients du bien commun, alimentation protéique insuffisante en qualité et en quantité. Voici le ravitaillement français compromis dans un domaine essentiel ; pourtant, nous savons tous que depuis huit ans, la ration azotée du Français est beaucoup trop faible. Il n'en a pas été de même en Norvège, en Hollande, au Danemark, en Belgique, en Angleterre, pays fluviaux à grande longueur marine, pays de plus petite surface ou mieux entourés d'eau. La consommation des poissons et les possibilités de pêche pendant la guerre y étaient plus

grandes qu'en France. Si mes souvenirs sont bons, l'Anglais, avant 1914, consommait 40 kg. de poisson par an, le Français 7 kg. seulement ; manque de chalutiers, dira-t-on ? Je ne mets pas en doute que les chalutiers ne fassent pas leur tâche, mais les petits pêcheurs auxquels on fournit de l'essence l'utilisent souvent à des fins personnelles, tandis que le gradient de leur activité est fonction de la latitude. Il me semble qu'il y aurait grand intérêt à comparer les statistiques de consommation du poisson en France et à l'étranger au cours des dix dernières années. Les conclusions sont certaines ; d'ores et déjà et sans aucun doute, nous aurions en France, la possibilité de faire une campagne en faveur de la pêche, pour l'exploitation intensive de cette ressource naturelle.

Ne pensez-vous pas que notre Compagnie aurait sa parole à faire entendre en l'occurence ? C'est la raison pour laquelle j'insistais sur l'intérêt du secrétaire temporaire qui recevrait les directives de la Commission correspondante, car celle-ci se trouve dans l'impossibilité d'effectuer un travail matériel considérable. Par ailleurs, il serait essentiel que le rapport étabi par la Commission parvienne au bureau, ou à la séance, un mois après sa constitution et qu'elle adopte des méthodes de travail nouvelles, plus efficientes.

Des crédits, il nous en faut encore pour nous permettre d'inviter des savants étrangers à venir vous exposer leurs travaux en des conférences auxquelles seraient conviés les membres de l'Académie, nos confrères parisiens des Hôpitaux et des Officines afin que tous participent à l'audition de la bonne parole.

Dans le domaine des finances, vous savez que des efforts ont été accomplis par votre bureau, cette année nous aurions voulu mieux faire, mais nous nous sommes heurtés à la malheureuse crise d'une part, à une certaine passivité d'autre part, dans le domaine intersyndical. En dehors de généreux donateurs privés tels que MM. Leprince et Buisson, des versements ont été effectués par l'Ordre des Pharmaciens à la suite des démarches et grâce à l'initiative de M. Frank Arnal et de notre Collègue Bruneau ; qu'ils en soient les uns et les autres vivement remerciés.

Je pense donc qu'il y aurait lieu de reconsidérer cette question financière au point où nous l'avons laissée au début de 1947 afin de voir affluer, comme l'avaient suggéré les Présidents Buisson et Leprince, les dons privés qui nous paraissent les seuls possibles actuellement, encore qu'en dernière heure, M. Lesure me fasse savoir que mon dernier appel épistolaire avait été entendu ; à ees généreux collègues, exprimons notre gratitude.

Il me paraît sage également que soit continué ce registre de procès-verbaux secrets qui marquent dans une certaine mesure notre juris-

prudence intérieure et qui peuvent fixer ou faciliter la tâche des Présidents et Secrétaires généraux de l'avenir.

En terminant, je vous remercie à nouveau, mes chers Collègues, du très grand honneur que vous m'avez fait en me confiant la Présidence de 1947 et les travaux de votre Compagnie.

Laissez-moi remercier encore chaleureusement M. Lesure de son dévouement et de son activité de trésorier pendant les années passées, M. Courtois, votre secrétaire annuel, de son exposé objectif et précis tout à la fois. Que votre Archiviste, mon excellent ami le Professeur Janot, soit assuré lui aussi de notre cordiale reconnaissance

Je prie maintenant le nouveau bureau de vouloir bien remplacer celui dont les fonctions sont révolues ; j'appelle à la Présidence mon savant Collègue, Fleury, à la Vice-Présidence, notre cher Laudat, M. Jarousse, devient votre Secrétaire annuel et M. Bouvet, mon vieux camarade de Faculté, votre nouveau Trésorier.

Allocution de M. P. Fleury,

Président pour 1948.

Mes chers Collègues,

Me voici donc à une place d'honneur, porté par un vote dont l'unanimité a, au premier abord, agréablement flatté mon amour-propre. J'ai compris, à la réflexion, que, dans une Compagnie traditionnelle comme la nôtre, chacun de nous a le souci, en faisant taire ses propres préférences, d'assurer une manifestation unanime de confiance et d'estime à celui qui, au cours de l'année, doit le représenter.

Même avec cette interprétation plus proche de la réalité, une telle manifestation est bien faite pour flatter celui qui en est l'objet. Et cependant, si j'accède aujourd'hui à une telle place, c'est, en quelque sorte, à la suite du développement logique d'une situation créée par mon maître Grimbert, car c'est lui qui, dès 1920, m'encouragea à solliciter les suffrages de la Société. Je fus élu en 1921, voici donc plus de vingt-cinq ans. Depuis cette date j'ai suivi régulièrement nos séances. En 1928 je fus appelé automatiquement à occuper la place de Secrétaire annuel. Rituellement, je fis partie de nombreuses Commissions, d'abord en qualité de rapporteur, puis comme deuxième membre, enfin en tant que Président. Mes fonctions auprès du *Journal de Pharmacie et de Chimie* m'ayant amené à mettre à jour chaque année pendant près de vingt ans le petit annuaire de notre Société, je constatais que d'année en année mon nom d'abord en fin de liste atteignait le haut de la deuxième page, puis figurait

en première page et enfin, hélas ! était relégué parmi les honoraires. Le cycle s'achevait en 1946, au bout d'un quart de siècle, par mon entrée dans le bureau d'où selon une impitoyable tradition je chasse à regret mon viel ami PENAU. En même temps apparaît à ma gauche mon très cher ami LAUDAT qui, me poussant bientôt amicalement par l'épaule, s'apprête à me faire subir, en 1949, le traitement que je viens d'infliger à mon prédécesseur.

Ainsi se constitue et s'allonge, anneau par anneau, la chaîne ininterrompue qui assure la continuité de la tradition, cette tradition qui m'apparaît comme une des forces occultes les plus puissantes guidant, à leur insu, les groupes humains.

Cette tradition, en effet, j'en reconnais l'emprise d'abord en moimême, fils et petit-fils de pharmaciens praticiens ayant longuement et honorablement exercé leur art (mon grand-père à Pontoise, place du Marché et mon père à Gien, place aux Herbes). J'ai, à vrai dire, « vécu » la pharmacie depuis mon âge le plus tendre, et c'est cette profession que j'ai librement choisie malgré les conseils contraires de la famille, conseils au demeurant fort raisonnables, car vers 1900 précisément la pharmacie était un métier particulièrement pénible et même incertain, surtout lorsqu'il fallait élever quatre enfants.

Depuis cette époque, j'ai eu l'occasion d'observer, en des circonstances très variées au cours du développement de ma carrière, les divers aspects de ce qu'on appelle la famille pharmaceutique. Ce terme de famille, je crois pouvoir l'employer non pas comme une sorte d'euphémisme ironique mais parce que notre profession me paraît correspondre, tout au moins en France, à une véritable famille spirituelle avec les caractères communs évoqués par cette image, au-dessus de la diversité impliquée par les individus qui la composent.

Notre profession, par son stage préscolaire qui rend l'étudiant apte à assurer lui-même sa subsistance pendant ses études et aussi par son double caractère, à la fois commercial et libéral, permet à de nombreux sujets intelligents d'origine modeste d'accéder à un niveau social plus élevé. Elle doit en grande partie, me semble-t-il, à cet afflux constant d'éléments vigoureux, parfois même un peu frustes, à la fois l'âpreté de certaines de ses luttes commerciales et le développement d'initiatives hardies dont la Spécialité pharmaceutique française est un des plus remarquables témoignages.

Sa vitalité se trouve ainsi heureusement entretenue par l'apport continu d'éléments populaires, mais elle est en même temps canalisée par une forte tradition transmise et développée à la fois grâce au Maître de Stage, dont on ne saurait exagérer le rôle, et aussi par notre enseignement qui, de longue date, fut très fortement constitué.

Cette tradition se perpétue à travers toutes les fluctuations au cours

de l'histoire, malgré les misères dont notre époque est, hélas, un douloureux exemple, malgré les petitesses et les servitudes qui constituent les ombres inévitables de l'humanité. Aussi loin que nous remontions dans l'histoire de la pharmacie de notre pays, nous voyons nos ancêtres, les apothicaires, se préoccuper constamment, par souci professionnel d'abord mais aussi par curiosité, des drogues qu'ils ont à manier. Cette curiosité, mère de l'observation, associée au goût professionnel du détail précis et de la réalité quelque peu terre à terre me paraît être la qualité principale qui a provoqué le développement si remarquable de la pharmacie française, au point de la placer dans une situation privilégiée presque unique au monde.

Au XVIIIe siècle les apothicaires participent avec enthousiasme au grand mouvement scientifique qui caractérise le « Siècles des Lumières » par leurs recherches soit dans les sciences d'observation comme la botanique, soit dans les sciences expérimentales comme la chimie. Ils sont largement représentés à l'Académie des Sciences par les BAUMÉ, les ROUELLE, les LÉMERY. Quant au XIXe siècle, c'est maintenant un lieu commun de constater la part prise par d'illustres pharmaciens au développement de la Chimie. Mais à côté de ces grands noms, il me paraît important de faire remarquer le nombre d'humbles chercheurs, dispersés dans toute la France qui, à la même époque, tentaient dans le laboratoire de leur officine de s'associer par leurs recherches au grand mouvement de découvertes qui entraînait la chimie française. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la collection du *Journal de Pharmacie et de Chimie* qui couvre pratiquement tout le XIXe siècle. A côté de praticiens connus comme NATIVELLE, TANRET, YVON, que de noms obscurs apportant le témoignage de leur curiosité et de leur bonne volonté.

Parmi ces modestes chercheurs, permettez-moi d'évoquer ici le nom de mon grand-père qui publia, en 1841, dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie*, un mémoire intitulé « Sur la Rhamnine, principe cristallisable existant dans les baies de nerprun » et qui reçut, à ce propos, les encouragements de PELLETIER dans une lettre que mon ami BOUVET a bien voulu me demander de lui confier.

Mais l'image la plus fidèle, la plus vivante de cette forte tradition pharmaceutique me paraît être précisément notre Compagnie qui continua le Collège de Pharmacie supprimé à l'époque de la Révolution française. La Société de Pharmacie de Paris, après avoir, au début, assuré la triple tâche de l'organisation professionnelle, de l'enseignement et de la recherche, se consacra, au bout de quelques années, exclusivement à cette dernière, mais sans cesser cependant de se préoccuper des problèmes professionnels. La récente transformation de notre vieille Société en Académie n'a fait en somme que consacrer un état de fait. Parallèlement l'effort continu de nos prédé-

cesseurs pour assurer la garde des intérêts moraux de notre profession trouvait son couronnement dans la création de l'Ordre des Pharmaciens qui vient affirmer son aspect libéral.

Caractère scientifique, caractère libéral, voilà les deux signes qui manifestent le mieux, me semble-t-il, les tendances profondes de la tradition pharmaceutique française.

Ils expliquent à eux seuls comment notre profession s'est trouvée automatiquement prête pour remplir un nouveau rôle où ces qualités sont exigées : je veux dire l'analyse médicale. Sans prononcer d'exclusive, sans réclamer de monopole, elle s'est engagée tout naturellement dans cette voie avec l'encouragement de ses nouvelles institutions : l'Ordre et l'Académie et l'appui agissant de notre Enseignement...

...Mais je m'aperçois que je me suis laissé entraîner un peu loin par mon éloquence. Je crois voir l'ombre de mon maître GRIMBERT me reprochant, en tambourinant la table d'un doigt impatient, d'avoir dépassé très largement les dix minutes réglementaires, ces dix minutes qui, disait-il, sont largement suffisantes pour dire beaucoup de bêtises, et je me trouve ainsi sans autorité pour vous transmettre, en les approuvant, les recommandations de notre Secrétaire général rappelant que, comme les sermons, les communications les plus courtes sont les meilleures, car ce sont les mieux écoutées...

Rapport sur les prix de Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie de Paris

Section des Sciences physico-chimiques,

par une Commission composée de :

MM. BOUGAULT, CATTELAIN et GUILLOT, *rapporteur*

Le seul mémoire présenté à notre examen est intitulé : *Contribution à l'étude de l'hydrogénation d'oximes de la série cyclobutanique.* Son auteur est M[lle] J. PERNIX.

Les dérivés aminés contenant dans leur molécule le noyau du diméthylcyclobutane sont peu connus. Le travail de l'auteur vient partiellement combler cette lacune.

Les α-pinènes optiquement actifs ou non donnent directement, par oxydation permanganique, les acides pinoniques isomères correspondants à partir desquels il est possible d'obtenir, par hydrogénation de leurs oximes, les amines cherchées. M[lle] PERNIX a pu ainsi préparer l'acide d + l amino-éthyl-1-diméthyl-2,2-cyclobutane-acé-

tique-3, les deux formes isomères de l'acide d-amino-éthyl-1-diméthyl-2,2-cyclobutane-acétique-3 et l'acide 1-amino-éthyl-1-dimé-thyl-2,2-cyclobutane-acétique ainsi que différents esters de trois acides piniques et les oximes correspondantes, soit au total 27 composés nouveaux.

Travail expérimental considérable, qui a permis à l'auteur d'arriver à des conclusions appuyées sur des faits très précis. La thèse (Doctorat d'Etat) est rédigée avec beaucoup de soin, de méthode et de clarté ; elle comporte une bibliographie abondante et soignée.

La Commission propose d'attribuer la Médaille d'Or à Mlle Pernix.

Section des Sciences Naturelles,

par une Commission composée de :

MM. Souèges, Mascré, et Paris, *rapporteur.*

M. Damboise, sous la direction de M. Souèges, a entrepris l'étude du développement de l'albumen chez les Centrospermées, problème tout à fait intéressant au point de vue botanique systématique puisque l'évolution de ce tissu transitoire peut servir à préciser les relations phylogénétiques de ce groupement dont la classification exacte donne encore lieu à de nombreuses discussions.

Après avoir rappelé les différents modes de développement de l'albumen et avoir montré la place occupée par celui des Centrospermées, M. Damboise a effectué une étude minutieuse de différentes familles du type chénopodique, le savant suédois Rocen s'étant attaché au type caryophyllique.

Il a notamment mis en évidence la grande homogénéité du développement de l'albumen, développement qui comporte cependant des différences de degré et qui comprend une phase de construction et une phase de résorption. Au cours de cette deuxième période, trois groupes de noyaux d'albumen ont été envisagés : un groupe micropylaire, un groupe pariétal et un groupe chalazien ; leur comportement aux divers stades a pu ainsi être mieux suivi et les différences mieux dégagées. L'histoire de l'albumen vrai peut donc constituer un des caractères communs définissant les Centrospermées ; de nombreuses données sur l'évolution de la graine permettent également d'augmenter nos connaissances actuelles sur cette alliance. M. Damboise a précisé que le tissu de réserve de la graine des Centrospermées était bien un périsperme et non un albumen vrai, ce périsperme occupe une position centrale, entouré par l'embryon décrivant un arc plus ou moins ouvert.

L'auteur a fait preuve d'une parfaite connaissanee des techniques de la cytologie et de l'embryologie végétales, son travail, bien rédigé,

agrémenté de figures nombreuses et finement dessinées apporte des résultats substantiels. M. Damboise a de plus le mérite d'avoir réalisé une partie de ce beau travail dans son officine et de l'avoir mené à bien malgré ses occupations professionnelles, il doit donc doublement être félicité et la Commission propose de lui attribuer le Prix de Thèses de Sciences naturelles.

(Section des Sciences Biologiques),

par une Commission composée de :

MM. Javillier, Weitz et Jarrousse, *rapporteur.*

La Commission a porté son examen sur le mémoire de M. René Truhaut intitulé « Contribution à l'étude des facteurs chimiques de cancérisation ; le problème des substances cancérigènes endogènes ».

La thèse présentée par M. René Truhaut est une œuvre de longue haleine représentant de nombreuses années de travail dans les domaines de la chimie et de la physiologie. Elle se rapporte au problème ardu et passionnant du cancer.

Le premier caractère qui se dégage d'une telle étude est la persévérance. L'obtention d'un cancer expérimental exige un nombre d'animaux important, et, pour chaque expérience, un temps toujours long qui peut atteindre, dans certains cas, deux ans.

Tout résultat obtenu est d'abord le fruit d'une longue patience.

M. Truhaut, dans son exposé, décrit non seulement ses travaux personnels, mais fait une importante revue des connaissances actuelles sur le problème des agents chimiques de cancérisation. Il discute, d'autre part, les résultats signalés dans les diverses publications parues, à la lumière de ceux qu'il a obtenus. Il nous permet ainsi de mieux juger la place de sa propre contribution.

L'exposé de M. Truhaut se divise en quatre parties :

1° Les substances chimiques agents de cancérisation expérimentale ;

2° Recherches sur la cancérisation par le 3-4 benzopyrène ;

3° Recherches sur l'action cancérigène des substances alimentaires ;

4° Le problème des substances cancérigènes endogènes.

La première partie est une revue de nos connaissances actuelles et des théories qu'elles ont suscitées.

La deuxième partie constitue la reprise d'études déjà réalisées, mais avec des mises au point personnelles. Celles-ci ont permis à l'auteur :

1° De préciser les conditions de la préparation du 3-4 benzopyrène ;

2° De déterminer le meilleur processus de la cancérisation expé-

rimentale (choix de la technique et de l'espèce animale) et d'observer la résistance de certains tissus, en particulier de la muqueuse de l'estomac ;

3° D'établir l'inactivité dans la cancérisation de l'animal des produits intermédiaires de la préparation du 3-4 benzopyrène et l'inactivité sur les tissus végétaux cultivés *in vitro* du 3-4 benzopyrène lui-même ;

4° De montrer que l'action du 3-4 benzopyrène ne doit pas être attribuée à la libération dans l'organisme de substances à groupes — S H comme le supposait la théorie de WOOD et FISCHER.

La troisième partie reprend un certain nombre de faits et d'hypothèses et relate les résultats négatifs obtenus par l'auteur dans l'étude des rapports entre le développement du cancer et la carence en magnésium et en calcium, dans l'action de l'huile de germe de blé et d'une substance auxinique de synthèse, l'acide naphtylacétique. En ce qui concerne le magnésium, M. TRUHAUT observe que, chez les cancéreux avérés, il n'y a pas systématiquement de diminution du taux du magnésium sérique, fait qui ne saurait être en accord avec l'idée que les sels magnésiens se comportent comme anticancérigènes.

La quatrième partie, qui a trait au problème de la production de substances cancérigènes au sein même de l'organisme, est la plus importante au point de vue de l'intérêt de la recherche. A cette question, étudiée en divers pays, M. TRUHAUT a apporté une double contribution :

1° La démonstration de l'inactivité, en tant qu'agent de cancérisation du cholestérol amené au plus haut degré de pureté possible et de l'inactivité de ses produits d'irradiation en solution benzénique par les rayons X ;

2° L'obtention fréquente de tumeurs malignes à partir de l'insaponifiable de l'extrait lipoïdique de foies de cancéreux et de deux fractions de cet insaponifiable, l'une stérolique, précipitable par le digitonoside, l'autre non précipitable par le digitonoside. Une troisième fraction contenant les substances azotées précipitables par le sel de REINECKE est inactive et renferme de la lignocérylsphingomyéline. L'insaponifiable de l'extrait lipoïdique de foies de sujets non cancéreux ne provoque pas l'apparition de tumeurs malignes.

Ce résultat, dont il est inutile de souligner l'importance, a suscité de nombreux travaux dans les laboratoires spécialisés étrangers. Ces travaux et ceux que poursuit M. TRUHAUT permettent d'espérer qu'une lumière nouvelle pourra éclairer prochainement le problème du développement du cancer dans l'organisme.

Ce bref résumé de la thèse de M. TRUHAUT montre l'étendue et l'importance de l'œuvre réalisée ; cette étendue et cette importance

méritent, à elles seules, notre attention. L'on pourrait craindre, toutefois, que tant de faces d'un si vaste sujet n'aient été abordées qu'un peu superficiellement. La lecture de l'ouvrage de M. TRUHAUT donne au contraire l'impression de sérieux ; elle marque les trois étapes de la vie du chercheur, l'initiation, le choix d'une hypothèse de travail, le départ dans une voie mûrement réfléchie. Les résultats, en eux-mêmes incontestables, peuvent être l'objet de controverses, mais ils représentent, par le chemin qu'ils ont tracé, une contribution essentielle à l'étude d'un des problèmes les plus hautement intéressants de l'heure présente, la connaissance du cancer.

Il nous est donc particulièrement agréable de proposer à notre Académie de décerner à M. TRUHAUT le prix des thèses (médaille d'or) de la Section des Sciences biologiques.

Ce prix sera la récompense d'un effort poursuivi avec ténacité et d'une rare expérience acquise dans l'un des domaines les plus passionnants de la chimie biologique et de la physiologie modernes.

PRIX DUBAIL

par une Commission composée de :

MM. HÉRISSEY, LAUDAT et GAUTIER, *rapporteur*.

M. Jacques RENAUDIN s'est proposé, à l'occasion des fonctions qu'il a exercées à l'Hôpital Maritime de Berck, de suivre les variations de la calcémie au cours de l'évolution de diverses affections osseuses ; ses observations l'ont amené à tenter tout d'abord l'établissement d'une technique analytique plus précise que les procédés alors connus. Il entreprit donc une étude critique des méthodes de dosage du calcium sanguin, ce qui l'amena à modifier certaines d'entre elles et à fixer une technique opératoire détaillée, qu'il appliqua à ses recherches en Pathologie osseuse. La thèse qu'il présente en vue de l'obtention du Prix Dubail résume l'ensemble de ce travail, dans lequel la partie proprement analytique l'emporte, en fait, sur la partie clinique.

Après examen minutieux des procédés fort nombreux qui ont été proposés pour la détermination de la calcémie, l'auteur arrête finalement son choix sur celui de VELLUZ-DESCHAZEAUX-CHEYMOL : précipitation du calcium à l'état d'oxalate ; oxydation de C_2O_4Ca par un excès connu de MnO_4K ; titrage en retour du MnO_4K résiduel par voie iodométrique. M. RENAUDIN fit subir à cette technique quelques modifications dont la principale consiste à apprécier C_2O_4Ca précipité non plus directement, mais par titrage en retour du réactif oxa-

lique introduit en excès connu. Ce mode opératoire est applicable directement au filtrat de la défécation trichloracétique du sérum, et c'est à cette méthode que l'auteur s'arrêta finalement pour ses travaux d'ordre clinique. La fixation définitive de la technique analytique exigea un examen minutieux des diverses étapes du dosage ; M. Renaudin divisa, à la mode cartésienne, les difficultés successives pour les résoudre séparément. Il a fait preuve, à cette occasion, de qualités incontestables, de patiente application.

Il y a lieu de noter aussi que certaines de ses acquisitions sont d'un intérêt analytique qui déborde le cadre de la chimie biologique ; ainsi les particularités du dosage de petites quantités de calcium en présence de sels étrangers et notamment de magnésium ne laissera pas indifférents les hydrologistes.

Pour ce qui est des résultats purement médicaux de ses recherches, certains points sont à retenir pour le clinicien : l'hypocalcémie réflète le plus souvent un déficit en calcium de la ration alimentaire ; l'hypercalcémie par contre, est liée à une hyperparathyroïdie (maladie de Recklinghausen) ou à une destruction osseuse (ostéites, cancer osseux).

L'auteur souligne toutefois avec loyauté que les indications séméiologiques de l'indice calcémique ne peuvent être codifiées définitivement sans un complément d'expérimentation.

En résumé, on doit porter à l'actif de M. Renaudin un effort consciencieux de chimiste analyste qui lui a permis de préciser les détails d'une technique ; son travail expérimental souffre peu de critiques ; tout au plus pourrait-on souhaiter, sous l'aspect de la présentation, un peu plus de clarté dans l'exposé des multiples variantes de chaque méthode : l'abondance des détails rend parfois malaisée une vue d'ensemble du sujet. Par ailleurs, au point de vue des applications du laboratoire à la clinique, M. Renaudin a surtout frayé à ses successeurs une voie qui pourra s'avérer non dénuée d'intérêt.

A ces divers titres, la Commission propose l'attribution à M. Jacques Renaudin du Prix Dubail.

PRIX LANDRIN

par une Commission composée de :
MM. BERNIER, VALETTE et L. GÉRARD, *rapporteur*.

Je viens présenter devant l'Académie de Pharmacie un rapport sur une thèse de M. BOSSARD qui traite de l'action des molybdates et de quelques autres effecteurs sur les phosphatases et diverses autres enzymes. Cette thèse est présentée en vue de l'obtention du Prix Landrin.

Les travaux de COURTOIS et Mme RICAUD-MANOUVRIER sur l'action inhibitrice de l'acide ascorbique oxydé par les sels cuivriques sur la phosphatase d'amande avaient démontré l'action considérable des molybdates sur l'activité phosphatasique, à l'encontre d'autres sels alcalins qui activent cette même diastase.

L'auteur de cette thèse se propose de préciser le mécanisme d'action de ces effecteurs. Il a constaté que les molybdates sont des inhibiteurs énergiques des phosphatases en milieu acide, cette action est assez spécifique. Les molybdates donnent un complexe avec la phosphatase, lequel est dissociable. Les molybdates se classent de ce fait dans la deuxième catégorie des effecteurs. Cette deuxième catégorie se définit ainsi : inhibiteurs se combinant à une partie ou à la totalité de l'enzyme ; forme d'inhibition réversible par destruction de la combinaison soit par dialyse, soit par réactif approprié.

L'auteur a étudié ensuite l'action des sulfocyanures alcalins qui se classent dans la première catégorie des effecteurs, c'est-à-dire qu'ils sont activateurs. Ils transforment le substrat ou l'enzyme en une forme plus apte à agir.

En troisième lieu, M. BOSSARD étudia l'action d'un oxydant (l'acide periodique) qui se classe dans la troisième catégorie des effecteurs, celle des destructeurs de l'enzyme.

Ces trois études ont permis à l'auteur de faire quelques hypothèses logiques sur la constitution de la phosphatase d'amande. Celle-ci contiendrait :

1° Un radical phosphoré qui se combinerait aux molybdates ;

2° Des liaisons glycol ou amino-alcool sensibles à l'oxydation périodique ;

Le plan de cette thèse comprend quatre parties :

1° La préparation des solutions diastasiques et détermination de leur activité ;

2° Action des molybdates ;

3° Action des sulfocyanures et de quelques sels minéraux ;

4° Action de l'acide periodique.

Je résumerai la conclusion : l'auteur a constaté :

a) L'extrême sensibilité à des traces de molybdates de la diastase purifiée. Cette sensibilité augmentant avec la purification ;

b) Le complexe inactif effecteur-enzyme est dissociable et, de ce fait, la diastase put redevenir active ;

c) L'inhibition molybdique est spécifique des phosphatases et ne forme pas de complexe avec les nombreuses autres diastases étudiées.

Cette thèse est particulièrement agréable à lire car elle est présentée dans un ordre parfait qui permet à un profane de comprendre le travail de recherche extrêmement compliqué et minutieux qu'a entrepris l'auteur au sujet des actions des effecteurs sur les phosphatases.

Toute la partie technique est présentée avec un souci de précision qui permettra aux chercheurs à venir de répéter facilement toutes les expérimentations ; fait rare et à signaler. Une telle clarté d'exposé empêche les erreurs, les contradictions et facilitera la clarification de ce problème compliqué.

Chaque partie étudiée est condensée dans des tableaux limpides et non chargés. La présentation, en tant qu'impression et qualité de papier, pourrait nous faire croire à un retour d'avant-guerre.

Je félicite vivement M. Bossard de cette thèse intéressante et solidement établie tout à fait digne du Prix Landrin pour lequel elle est présentée.

PRIX VIGIER

par une Commission composée de :

MM. Goris, Choay et Sartory, *rapporteur*.

La Commission désignée par l'Académie en vue de l'attribution du Prix Vigier, et composée de MM. Goris, Président, André Choay et Sartory, Rapporteur, s'est trouvée en présence de la seule candidature de M. Jean Mainil, apportant une thèse sur l' « *Action comparée de la toxine staphylococcique et de quelques ferments d'origine animale et végétale sur l'excitabilité des troncs nerveux moteurs et sensitifs de Rana* ».

En l'absence de compétition, il s'agissait donc de savoir si le travail soumis à votre jugement méritait ou non que lui soit décerné le Prix. Disons sans plus attendre que l'examen de la thèse de M. Jean Mainil a emporté le jugement entièrement favorable de la Commission.

Ce jugement se base sur l'intérêt scientifique de l'hypothèse, de la conduite de la démonstration, et des conclusions, sur l'intérêt tech-

nique des méthodes mises en œuvre et sur la présentation du travail.

En bref, M. MAINIL s'est demandé si certaines toxines microbiennes ne pouvaient pas être apparentées aux ferments.

Prenant pour exemple la toxine staphylococcique, il décrit minutieusement son mode de préparation et ses propriétés, dont certaines lui semblent attribuables à une activité enzymatique ou plus précisément protéolytique.

Comme d'autre part, l'un des effets biologiques les plus importants de cette toxine est son action sur le système nerveux, l'auteur a entrepris de comparer expérimentalement l'influence qu'exercent. sur l'excitabilité du nerf moteur et sur l'excitabilité du nerf sensitif de la grenouille, le contact avec des dilutions variées de toxine staphylococcique d'une part, de ferments protéolytiques d'autre part.

La conclusion des expériences tend à démontrer que l'action de la toxine sur les troncs nerveux, aussi bien moteurs que sensitifs, s'apparente à celles de la trypsine et de la papaïne, mais diffère de celle de la pepsine.

Tout au long du mémoire, les techniques de mesure de l'excitabilité sont exposées avec minutie, elles comportent plus d'un détail ingénieux, sans qu'il soit jamais omis de rappeler les auteurs qui les ont créées ou perfectionnées. Plusieurs photographies présentent les dispositifs les plus originaux. 51 graphiques rendent compte des modifications de l'excitabilité en fonction du temps, de la nature et de la dilution des produits étudiés.

Et le mémoire, qui compte plus de 100 pages de dactylographie, comporte une bibliographie de 120 références françaises ou étrangères.

En conclusion de ce bref exposé, la Commission propose à l'Académie l'attribution du Prix à M. Jean MAINIL.

PRIX BALLAND

par une Commission composée de :

MM. BRUÈRE, VELLUZ et DEBUCQUET, *rapporteur.*

La Commission chargée d'attribuer le Prix Balland pour l'année 1947, n'a eu qu'à examiner une seule candidature, celle de M. le Pharmacien Capitaine KIGER qui, le 5 mars 1947, avait adressé à l'Académie de Pharmacie un manuscrit intitulé « Que deviennent les sucres au cours de quelques fabrications industrielle ? », complément d'une thèse de Doctorat ès sciences (Université) de Dijon « Contribution à l'étude de la valeur alimentaire du pain d'épices et des transformations chimiques produites au cours de sa fabrication ».

Dans son exposé de la question, M. KIGER s'est longuement étendu d'abord sur les méthodes de dosage des sucres réducteurs avant et après hydrolyse, puis sur la nature de ces sucres et des matières qui leur sont adjointes, entre autres les farines (blé, seigle) qui se trouvent à la base de la fabrication du pain d'épices, du pain concentré ou pain de guerre et aussi de certaines pâtisseries industrielles telles que celles des « plum cakes ». Il complète ensuite cette étude par celle analytique de produits de confiserie et des confitures.

De toutes ces considérations et données analytiques, M. KIGER dit, en matière de conclusion, « les sucres ne sont jamais retrouvés intacts en qualité et en quantité lors des fabrications de l'industrie alimentaire courante ».

Dans un paragraphe qui met un point final à son exposé, l'auteur attire l'attention des chimistes qui s'occupent du contrôle des denrées alimentaires sur la nécessité d'adopter certaines règles précises dans les opérations analytiques afin d'éviter des erreurs d'interprétation.

Ce mémoire dont il n'est donné ici qu'un rapide et court aperçu apporte, avec de nombreux tableaux de résultats analytiques, une contribution importante à ceux qu'intéressent les questions de bromatologie. Ils le consulteront avec fruit et y trouveront, comme le dit l'auteur, les jalons d'une étude encore incomplète. Il faut savoir gré à M. KIGER de les avoir posés avec un souci constant d'exactitude et de minutie dans ses déterminations, dans le choix de ses déductions et de ses hypothèses sur le « devenir des sucres dans l'industrie alimentaire de la boulangerie et de ses branches annexes ».

La Commission a apprécié à sa juste valeur la portée de ce travail et la nécessité de le poursuivre en encourageant son auteur.

Elle propose à l'Académie de Pharmacie de décerner le Prix Balland 1947 à M. le Pharmacien Capitaine KIGER.

Rapport de la Commission des Finances

Commissaires : MM. Rothéa, Julien et Félix Martin, *rapporteur*.

Messieurs,

Au nom de la Commission désignée pour la vérification des comptes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu financier de l'Académie pour l'exercice 1947.

Il nous est agréable de remercier tout d'abord M. Lesure de son cordial accueil et de le féliciter pour le soin méticuleux apporté à la tenue d'une comptabilité parfaitement claire et d'un contrôle facile.

Cette année encore, la Commission s'est vue dans l'impossibilité d'établir un projet pour l'exercice futur, la récente montée des prix rendant illusoires toutes prévisions budgétaires. Vous ferez certainement confiance à notre nouveau trésorier, M. Bouvet, dont l'esprit d'initiative et la prudence clairvoyante sont de bon augure pour la gestion de nos finances.

Nous nous bornerons donc à vous exposer, dans la forme habituelle, les opérations effectuées au titre de l'année écoulée et la situation du portefeuille en fin d'exercice.

I. — Avoir en Caisse.

Au 1er Janvier 1947 . . . . 28.584 fr.

Recettes.

a) Recettes ordinaires :

Cotisations et diplômes	8.600 »	
Revenu des valeurs mobilières	4.923 »	
	13.523 »	

b) Recettes exceptionnelles :

Dons	423.800 »	
Total des Recettes.	437.323 »	437.323 fr.

Dépenses.

a) Dépenses ordinaires :

Jetons de présence	1 576 »	
Médailles et Prix	8.612 50	
Cotisations à Sociétés	328 »	
Maison de la Chimie	750 »	
Frais de Banque	637 »	
Frais de Secrétariat	35 350 »	
Impressions diverses	5.897 50	
Brochure « Séance Annuelle »	28.247 »	
Divers (Quittances, correspondance, gratifications, etc.)	6.764 50	
	88.162 50	

b) Dépenses exceptionnelles :

Couronnes	4.500 »	
Diplômes	5.220 »	
Impression des Statuts	6 352 »	
	16.072 »	
Total des dépenses	104.234 50	104.234 50

D'où un excédent des recettes sur les dépenses s'élevant à 333.088 fr. 50, ce qui, avec le reliquat de 1946, donne en fin d'exercice :

Avoir disponible (en banque et chez le trésorier)	361.672 50

Ont été portées dans le présent relevé toutes les dépenses afférentes à l'exercice 1947, y compris les dépenses qui, en raison de la situation actuelle, n'ont été réglées que postérieurement au 31 décembre 1947.

Le trésorier a versé à l'éditeur des *Annales* la somme de 22.800 fr., qu'il a récupérée sur les abonnés : ce règlement est considéré comme hors budget et ne figure pas dans le résumé des comptes.

II. — Etude comparative par catégories des résultats de l'exercice 1947.

Recettes.

Le total des recettes ordinaires reste le même qu'en 1946.

De toute évidence, l'Académie ne peut désormais faire face à ses dépenses avec le seul produit des cotisations et du revenu des valeurs mobilières. Sa trésorerie se serait déjà trouvée en mauvaise posture si de généreux donateurs ne lui avaient apporté un concours substantiel. A tous nous exprimons de nouveau nos biens vifs remerciements.

Nous sommes heureux de mentionner ici la participation du Corps pharmaceutique tout entier : une somme de 100.000 fr. nous a été remise par le Conseil national de l'Ordre, dont le dévoué président,

M. Franck Arnal, nous a donné en cette circonstance un nouveau témoignage de l'intérêt qu'il porte à notre Compagnie.

Deux autres dons de 100.000 fr. chacun nous ont été faits par la Société des Amis de la Faculté et par le Syndicat de la Réglementation.

Nous devons à la générosité de l'O. C. P., de notre collègue M. Leprince, et à celle de nombreux membres de l'Académie ayant répondu à l'appel de notre président, une somme totale de 118.000 fr.

Enfin, un donateur qui désire garder l'anonymat a doté le prix Vigier d'une somme de 5.000 fr.

Dépenses.

Le chiffre des dépenses a triplé depuis le dernier exercice 104.234 fr. contre 35.639 fr.

D'une part, l'impression de 200 diplômes et celle des Statuts de l'Académie ont largement contribué à l'augmentation des dépenses exceptionnelles, augmentation qui ressort à 13.572 fr.

Quant aux dépenses courantes, passées de 33.139 fr. à 88.162 fr., la majoration atteint la somme de 55.023 fr.

Le poste « Médailles et Prix » accuse un surplus de 1.856 fr. provenant de ce qu'il a été décerné cette année 4 prix de Fondation.

Les frais divers de correspondance, gratifications, etc. ont été portés de 3.220 fr. à 6.764 fr. ; les « impressions diverses », de 3.998 fr. à 5.897 fr.

Si quelques postes n'ont pas subi de variations notables, par contre, la brochure « Séance annuelle » grève de plus en plus notre budget : 28.247 fr. contre 14.755 fr. en 1946.

Soulignons enfin l'importance des frais de secrétariat imposés à notre Société par sa transformation récente en Académie et par les besoins de son activité et de son rayonnement scientifiques.

III. — Composition du portefeuille au 31 décembre 1947.

Intérêts des valeurs.

	REVENUS NETS encaissés en 1947	CAPITAL
47 Obligations Ouest 3 °/₀ anciennes	663 »	19 740 »
61 Obligations Ouest 2 1/2 °/₀	536 »	24.400 »
2 Obligations Ouest 3 °/₀ anciennes		840 »
45 Obligations Grand Central 3 °/₀	196 »	17.010 »
90 Obligations Russe 1894.		
2.184 fr. Rente Française 3 °/₀ perpétuelle . .	1.838 »	48.776 »
400 fr. Rente Française 5 °/₀ 1920	400 »	10.000 »
870 fr. Rente Française 3 °/₀ 1945	1.290 »	21.576 »
840 fr. Rente Française 5 °/₀ 1945		20 832 »
	4.923 »	163.174 »

Le capital qui, en fin d'exercice 1946, figurait au bilan pour la somme de 252.601 fr., accuse donc une diminution notable provenant uniquement du fléchissement des cours.

Conclusions.

Des libéralités nous ont permis de faire face à nos dépenses et ont donné à notre trésorerie une certaine aisance qui, dans l'immédiat, nous libère de toute inquiétude. Cependant, l'état actuel de nos finances ne nous permet pas pour autant de négliger l'avenir. Il nous faut donc songer dès maintenant, en suscitant des legs et des dons nouveaux, à consolider et à développer notre patrimoine.

Votre Commission a pensé qu'un appel à la générosité de nos membres correspondants nationaux ne resterait pas sans écho ; nous pouvons espérer qu'ils auront à cœur de suivre l'exemple de leurs collègues résidants.

J'ai reçu mission également d'émettre un vœu déjà formulé par une Commission précédente. La situation économique présente et l'insuffisance de nos ressources ne se prêtent guère à des frais élevés d'installation, l'Académie se contenterait provisoirement d'une pièce sommairement meublée pour y installer une permanence et y classer ses archives. Nous nous permettrons d'insister à nouveau auprès de M. le Doyen pour qu'il veuille bien nous aider à résoudre cette question devenue très urgente.

Nous espérons que nos suggestions seront favorablement acceuillies et, pour terminer, nous vous proposons de ratifier les comptes de l'exercice 1947 et de donner *quitus* de sa gestion à M. le trésorier.

Messieurs, dans un légitime désir de repos, M. Lesure ne s'est pas représenté à vos suffrages et a cessé les fonctions que, depuis vingt-sept ans, il exerçait avec beaucoup de zèle et de compétence. Votre Commission ne peut aujourd'hui que s'associer aux éloges que lui ont décernés les rapporteurs annuels et souligner encore les mérites de notre collègue.

Le trésorier d'une Société savante accomplit avec désintéressement une tâche délicate et fastidieuse, particulièrement ardue en ces temps de trésorerie en difficulté et de problèmes budgétaires parfois angoissants. De telles fonctions, est-il besoin de le dire ? exigent beaucoup de temps et d'abnégation. En dépit d'obligations professionnelles très absorbantes, M. Lesure n'a épargné ni son temps ni son travail pour servir au mieux nos intérêts ; il a rempli sa mission avec un entier dévouement et a pleinement mérité la confiance dont vous l'aviez investi.

La Commission lui exprime en votre nom votre profonde gratitude, à laquelle je joins mes sentiments de sympathie et de haute estime.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques. (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935.)

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1950.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation

et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906.) Ce prix pourra être décerné en 1949.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1950.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1949.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médailles et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, a été décerné en 1939 et 1940.

Ce prix pourra à nouveau être décerné en 1948.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES



21441. — ANC. IMP. DE LA COUR D'APPEL, 1, RUE CASSETTE, PARIS. — 1948.

